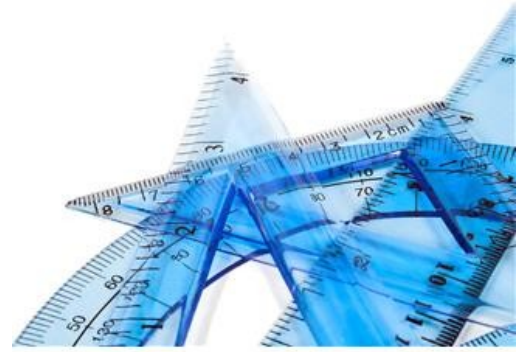


Outils pour l'évaluation et l'analyse des collections



NOMBRE ET ÂGE DES DOCUMENTS

Le nombre de documents total :

Généralement, on recommande 3 livres par habitants.

↳ 3 livres par habitants si le fonds est constitué uniquement de documents papier, mais 2,3 livres par habitants + 0,7 autres supports par habitants (DVD, CD, ...). Cela correspond à la moyenne nationale française.

↳ Le nombre d'habitants à considérer est le nombre d'habitants de la commune (pour une bibliothèque municipale) ou le bassin d'habitants concerné (nombre d'habitants de la commune + de la commune voisine car elle n'a pas de bibliothèque par exemple). Le chiffre à considérer est une décision politique qui doit être validée.

Les grands équilibres entre les fonds (en nombre de volumes) :

Généralement, on recommande une répartition égale entre fiction et documentaire, ainsi qu'une répartition égale entre adulte et jeunesse.

↳ Avec l'usage courant d'Internet dans un but informatif, les prêts de documentaires (particulièrement en secteur adulte) ont tendance à chuter. Certaines bibliothèques optent donc pour une réduction de la part de ce fonds au profit de la fiction, ou au profit du développement de fonds documentaires spécifiques comme un pôle emploi-formation, les méthodes de langues, le pôle loisirs (cuisine, jardinage, bricolage, couture, dessin...).

↳ La répartition des fonds entre adultes et jeunesse a tendance à être plutôt 40%-60% en faveur de la jeunesse dans les communes rurales, et plutôt 60%-40% en faveur des adultes dans les contextes urbains.

L'ancienneté des collections :

De manière générale, 10 ans paraît un maximum pour un documentaire et 20 ans pour un roman.

↳ Critère à moduler en fonction des sujets (l'informatique se périmé plus vite que l'histoire) et des types de documents (un roman classique dure souvent plus longtemps qu'un best-seller).

↳ Critère à moduler en fonction du support (les CD et DVD sont plus fragiles. Les couvertures reliées sont plus durables que les couvertures collées donc une BD dure plus longtemps qu'un manga...).

↳ Ce critère est à prendre en compte dans le désherbage, mais aussi dans les prévisions d'acquisitions : par exemple, si la bibliothèque a été créée il y a 15 ans, cela signifie que l'essentiel du fonds acheté lors de l'ouverture va bientôt devoir être entièrement renouvelé. Il faut donc le planifier plusieurs années à l'avance afin d'étaler les dépenses et que l'aspect visuel des collections ne s'en ressente pas.

CE QUE VEULENT LES USAGERS

Le nombre de prêts :

Le nombre de prêts dans l'absolu n'est pas très parlant. Il doit être rapporté au nombre d'ouvrages concernés. On calcule ainsi le taux de rotation :

Taux de rotation = prêts annuels / nombre de documents prêtables

« Le calcul est simple : on prend le nombre de prêts effectués sur une année, et on le divise par le nombre de documents prêtables (bien penser à retirer du calcul les usuels). L'expression - le résultat - s'exprime donc habituellement non par un pourcentage mais par un nombre, dont la lecture est simple : un taux de 1 signifie que le nombre de prêts est égal au nombre de documents prêtables (en fait ce 1 pourrait être lu comme un 100 %. Les bibliothécaires aiment bien ces raccourcis, eux qui ont construit la Dewey sur de telles ellipses : l'indice 620 n'est autre que la traduction numérique de l'indice décimal 0,620, la totalité des connaissances étant contenue dans le 1, ce qui contribue à égarer les lecteurs, d'ailleurs... Fin de la parenthèse). Si le nombre est inférieur à 1 - par exemple 0,5-, c'est qu'il y a eu deux fois moins de prêts que de documents prêtables - par exemple 500 prêts pour 1 000 livres disponibles-, et inversement si le nombre est supérieur à 1, c'est qu'il y a eu plus de prêts que de documents prêtables - par exemple TxR = 2 signifie qu'il y a eu 2 fois plus de prêts qu'il y a de documents. » Bertrand Calenge : carnet de notes.

Plus de détails sur le taux de rotation et son interprétation sur :

<http://bccn.wordpress.com/2008/08/04/evaluation-et-statistiques-les-taux-de-rotation/>

↳ Comparer les taux de rotation entre différents fonds de la bibliothèque.

↳ Comparer les taux de rotation d'une année sur l'autre.

Les documents les plus empruntés et les moins empruntés :

A titre d'information, on pourra éditer la liste concernant les documents les plus empruntés (longueur de la liste à choisir en fonction de la taille du fonds, mais au moins les 100 premiers).

On pourra avoir la même démarche pour les documents les moins empruntés (hors usuels).

↳ A partir de la liste, se demander pourquoi ces documents sont-ils choisis (ou pas) ? Sont-ils les plus récents ? les plus neufs ? Mis en avant par des présentoirs ou des manifestations organisées par la bibliothèque ? Ont-ils un lien avec l'actualité ?

↳ A partir de la liste, se demander à quelle catégorie correspondent ces documents ? Lectures de loisirs, de travail, BD ou DVD, niveau de lecture élevé ou bas ?

↳ Se demander enfin s'il y a assez (ou trop) de documents de ce type dans la bibliothèque. Noter ces conclusions en vue du projet désherbage et acquisitions.

Les documents les plus demandés :

A titre d'information, on pourra éditer la liste concernant les documents les plus réservés (longueur de la liste à choisir en fonction de la taille du fonds, mais au moins les 100 premiers).

↳ Si possible dissocier les documents réservés car ils sont empruntés de ceux réservés car ils correspondent à une suggestion d'achat.

↳ Se poser les mêmes questions que pour les documents les plus empruntés.

↳ Se demander enfin s'il y a matière à repenser les achats en terme de choix d'ouvrages mais aussi en termes d'achats en multi-exemplaires.

Les suggestions d'achats :

Analyser la liste des suggestions d'achats de l'année écoulée peut permettre de réorienter vos acquisitions afin de mieux satisfaire les usagers.

↳ Se poser les mêmes questions que pour les documents les plus empruntés.

↳ Se demander enfin s'il y a matière à repenser les achats en terme de choix d'ouvrages.

CONSIDÉRER LA POPULATION À DESSERVIR DANS SON ENSEMBLE

La composition de la population :

Analyser la composition de la population (âge, sexe).

↳ Se demander si le fonds correspond à cette composition.

↳ Pour connaître la composition de la population, chercher les chiffres clés INSEE de la commune :

<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales.htm>

Le niveau d'éducation de la population :

On recommande généralement d'acquérir pour le fonds des documents d'un niveau scolaire maximum équivalent au bac, voire bac + 2. Mais cela doit être adapté en fonction de la population concernée. Pour cela analyser le niveau d'éducation de cette population.

↳ Se demander si le fonds correspond à ce niveau d'éducation.

↳ Pour connaître le niveau d'éducation de la population, chercher les chiffres clés INSEE de la commune :

<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales.htm>